



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hypertrophie bénigne de la prostate

Question écrite n° 74640

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP). En raison du vieillissement de la population, la prévalence de l'HBP est en nette augmentation, puisqu'il s'agit d'une affection liée à l'âge et au statut hormonal de l'homme. En France, plus d'un million d'hommes de plus de cinquante ans sont concernés par une HBP symptomatique, et plus de 10 % des patients non traités développent une complication urologique majeure liée à leur HBP. Des études ont montré qu'un diagnostic précoce et précis de la maladie apporterait un grand bénéfice, d'une part, sur la qualité de vie de nos séniors et, d'autre part, sur le plan thérapeutique. Afin de sensibiliser la population masculine aux problèmes liés à l'HBP et de prévenir les risques de complications, il souhaiterait savoir si des mesures seront susceptibles d'être prises pour développer une information claire et précise sur le sujet et pour améliorer la prise en charge dans le temps.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74640

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1762